



Assemblée générale électorale du 8 février 2025

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓

Invités excusés

- ✓ Madame Desprès, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
- ✓ Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 58 présents ou représentés sur 73 archers licenciés.

Le 8 février 2025, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Élective sur convocation du Président. Le Président est assisté de la Trésorière et de la Secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2024

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2024 : à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : à l'unanimité

Rapport d'activités

- Une baisse de la pratique des féminines a été constatée, en particulier chez les jeunes. Peut être voir à faire une action sur ce public.
- Une augmentation de la pratique en séniors 3
- Sur cette dernière année, les archers licenciés ont re-signé, donc une bonne fidélisation est constatée, qui montre la bonne entente et la qualité d'encadrement du club
- Voir document d'AG

2 contrats de partenariat avec UEXPRESS : prêt de minibus pour nous déplacements d'équipes. Et avec Centre Ouest Archery (remise de 7% pour les archers et de 10% pour le club) depuis septembre 2024. Et avec les hôtels B&B, une remise de 20% est attribuée à tous les archers pour n'importe quelle compétition.

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Effort financier pour accompagner les archers sur les compétitions nationales pour plus de 1000€. Le résultat net du club est déficitaire de 3750€. Ce résultat s'explique par la non-attribution d'une subvention ANS demandée car le montant du dossier n'était pas assez élevé.

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : à l'unanimité

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se représente, merci à elle.

Tarif des licences 2026

Proposition d'une augmentation de 2€

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles non pratiquants du club.

Vote de l'augmentation des licences:
57/58 voix

Projets et budget saison 2025

- Voir document d'AG

Organisation d'un concours en tir Campagne (3 départs) le week-end de Pâques, du championnat régional jeunes TAE le 5-6 juillet.

Le budget prévisionnel fait en novembre 2024 pour la demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans demande d'ANS.

Vote du budget prévisionnel sur cette base :
Vote à l'unanimité

Questions diverses

Il n'y a pas de questions.

Nomination des scrutateurs

Romain Gaborit et Quentin Minet se proposent

Election

La liste des candidats a été envoyée à tous les archers et est affichée dans la salle.

Chaldebas Yves, 58 voix

Forgeard-Grignon Nicolas, 53 voix

Freund Geneviève, 58 voix

Grip Déborah, 58 voix

Lachenko Marina, 58 voix

Masse Dominique, 58 voix

Neau Cécile, 58 voix

Soltani Mohamed, 58 voix

Après concertation au sein du nouveau comité directeur, Mr Mohamed Soltani a été nommé en tant que nouveau président du club.

Parole aux invités

Mme Plaire félicite tous les archers du club des résultats de la saison passée et encourage le club à l'organisation de manifestations extra-sportives pour essayer de rapporter des fonds supplémentaires pour le bon fonctionnement du club.

Mme Gaborit Valérie félicite le club des diverses participations au championnat de France, que ce soit individuel ou par équipes et de toutes les actions menées au sein du club pour le développement du tir à l'arc.

Clôture de l'Assemblée Générale

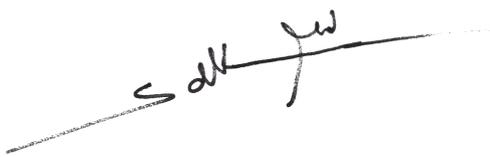
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 8 février 2025

Le Président
Mohamed Soltani

La Secrétaire de séance
Déborah Grip



P/O


Rapport Moral du Président

Bonsoir à toutes et à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisantes, sympathisants.

C'est avec émotion que je m'exprime pour la dernière fois en qualité de Président de l'association des Archers d'Hélène. Comme vous le savez, peut-être déjà, je ne renouvellerai pas ma candidature au sein du Comité directeur pour des raisons personnelles et des raisons de santé.

Les quatre dernières années de cette mandature furent riches d'enseignement pour moi. Cela m'a permis d'avoir de nombreux échanges avec une majorité d'entre vous. J'espère vous avoir représentés correctement lors de nos différentes actions au niveau départemental, régional et national.

La situation du club a légèrement changé pendant ces 4 années. Il y a eu du bon et du moins bon. Nous avons intégré le site de Forges pour nos entraînements en extérieur. Nous avons dû nous adapter pour équiper et aménager ce lieu afin de profiter du potentiel qu'il va, à terme, nous offrir.

Pour cela, des échanges avec la CDC devront toujours être maintenus pour finaliser la construction d'une salle dédiée à la pratique du Tir à l'Arc.

Pour nos archers pratiquant les disciplines de parcours, le bilan est plus compliqué, car comme vous le savez, l'arrêt de la convention de mise à disposition d'une partie du Bois de La Bastière, depuis septembre 2024, restera, à mes yeux, le point négatif de nos actions. Des pistes pour retrouver un nouveau lieu d'entraînement sont en cours, mais rien de validé à cette heure.

Sur un plan sportif, le nombre de licenciés a évolué positivement tous les ans sur cette mandature, pour atteindre notre capacité maximum d'accueil. Une action devra tout de même être mise en place concernant nos jeunes licenciés. Comme au niveau National, nous avons du mal à garder nos jeunes dans la pratique de notre sport.

L'ensemble des actions sur la structuration de nos séances d'entraînement a été positif. Cela nous a permis d'augmenter le nombre de nos archers présents sur l'ensemble des compétitions du secteur, et plus encore. Cela nous a permis d'être présents sur l'ensemble des Championnats Départementaux, Régionaux, et pour certains d'entre vous sur les Championnats de France. Bravo à vous toutes et tous pour l'ensemble de ces résultats.

Notre équipe féminine de Parcours nous a encore représenté sur plusieurs championnats de France, mais pour la première fois depuis la création du club, une équipe Surgérienne était présente sur un Championnat de France TAE (Tir Olympique). Bravo à nos Jeunes U21-U18 ainsi qu'à leur capitaine et leur entraîneur pour cette première. Le fil directeur du comité, pour cette mandature, était la pratique et l'épanouissement de nos jeunes dans notre sport. Ces résultats resteront, pour moi, l'une des réussites de nos objectifs.

Enfin, je terminerai en remerciant, l'ensemble des bénévoles du club. Sans eux, il ne nous serait pas possible de vous proposer l'ensemble des actions que nous mettons en place. Merci, également, à l'ensemble des membres du comité Directeur, qui m'a accompagné durant ces 4 ans. Je ne pense pas les avoir traumatisés (enfin j'espère), car la majorité d'entre eux se représente pour un nouveau mandat de quatre ans.

Et je conclurais cette allocution, comme l'année dernière, et les années précédentes, en lisant cette citation : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** ».

Merci à vous.

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène